

Procédure pénale

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 33.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4JgFPPEC

Présentation

L'objet du cours consiste en une lecture de l'ensemble du procès pénal à l'aune de l'institution la plus représentative de celui-ci : le procureur de la République. En effet, la procédure pénale connaît, depuis plusieurs années, des modifications nombreuses dont il peut être difficile d'observer la cohérence. Néanmoins, une ligne directrice peut être dégagée, celle d'un développement du rôle et des prérogatives du procureur de la République. Un tel angle d'analyse permettra d'aborder les différentes étapes du procès pénal en s'attardant sur des aspects incontournables et/ou techniques et en traitant des thématiques d'actualité